COMPTE-RENDU CTL 11 Octobre 2016

Ordre du jour :

- ASR 2017 mise en œuvre
- Réorganisation SIP de Castres en 3 secteurs d' assiette
- L'accueil personnalisé sur rendez-vous
- Aménagement des horaires d'ouverture au public Trésorerie de Graulhet
- Ponts naturels

1-ASR 2017 mise en œuvre

La direction locale a présenté les modalités matérielles de restructuration du réseau départemental suite à la suppression des trésoreries de Labruguière, Saint Amans Soult et Vabre au 01 janvier 2017.

Pour les modalités pratiques, l'EDR et les reliquats crédits vacataires seront mobilisés sur les structures concernées afin de permettre un transfert dans de meilleures conditions. Fin octobre et mi-décembre des réunions auront lieu pour recenser l'ensemble des conséquences des opérations de transfert.

Pour la Direction locale les structures de 1,2 ou 3 agents ne permettent pas de fournir un service de qualité aux usagers et obligent les agents présents à travailler dans des conditions difficiles, les fermetures 2017 permettront, toujours selon la direction, de fournir un service de meilleure qualité, plus « proche » !!!!! Un comble !

Les transferts d'emplois liés aux restructurations seront pris en compte en 2017, la direction locale a précisé que les vœux des collègues en matière de changement de résidence seront analysés avec bienveillance sans déroger aux règles de mutation. FO restera vigilant .

2- Réorganisation SIP de Castres en 3 secteurs d'assiette

La direction et le responsable du SIP de Castres ont présenté la réorganisation de l'assiette au SIP de Castres. Un découpage en 3 secteurs d'assiette en lieu et place des 4 secteurs existants est envisagé pour la fin mars 2017.

Cette réorganisation, de la compétence du chef de service doit faire l'objet d'une consultation des agents du service et d'une estimation du poids de chaque secteur ua travers d'indicateurs à déterminer (nombre d'appels téléphoniques, nombre de courriels, etc.)

Pour le chef de service, cette réorganisation devrait donner plus de souplesse pour les demandes de congés des collègues du service. A voir...

3- L'accueil personnalisé sur rendez-vous

Dans le prolongement de la mise en place de E-contact et des centres de contact la direction locale a présenté le déploiement sur le département du Tarn de l'accueil personnalisé sur rendez-vous. Pour le Tarn le premier service concerné sera le SIP de Castres au 01/01/2017. L'objectif affiché de la direction est d'éviter aux usagers des déplacements inutiles (l'intérêt écologique à même été avancé par la direction !!!!).

Pour le contribuable, après un premier contact par téléphone sur le degré de difficulté de

la question posée, une prise de rendez-vous sera proposée pour les questions les plus complexes.

Un contre appel sera effectué pour confirmer la prise de rendez-vous et préciser la nature de la question.

Les rendez-vous sur place se dérouleront le jeudi avec une préparation la veille.

Un bilan (déjà positif ?) sera établi six mois après la mise en place.

Devant la complexité de la procédure (contre appel, gestion des agendas, accueil sans RDV.....) et les nombreuses incertitudes soulevées, les organisations syndicales ont voté contre ce projet à l'unanimité.

4-Modification horaires de la Trésorerie de Graulhet

En raison de difficultés de gestion de l'accueil à la trésorerie de Graulhet, l'ensemble des collègues du site ont demandé la modification du jour de fermeture au public. Jusque-là la trésorerie de Graulhet était fermée les vendredis. La demande des collègues vise à ouvrir les vendredis et à fermer au public les lundis.

Les représentants FO ont souligné l'incohérence des décisions de la direction qui supprime l'année précédente un emploi sur la trésorerie de Graulhet et reconnaît implicitement les difficultés d'accueil l'année suivante.

Les organisations syndicales se sont abstenues.

5- Ponts naturels 2017

La direction propose que le 26 mai 2017 et le 14/08/2017 soient des ponts naturels.

Les organisations syndicales ont voté favorablement à l'unanimité.

6-Questions diverses :

- Emploi spécifique sur Lacaune

La direction locale avait demandé la création d'un emploi spécifique de catégorie B sur la trésorerie de Lacaune. Le poste n'a pas été retenu par la centrale. Les OS ont demandé les raisons de ce refus sans obtenir de réponse claire et satisfaisante de la direction locale. L'éventuel renouvellement de la demande d'emploi spécifique suppose pourtant ,a minima, de connaître les raisons du refus.

-Transfert de la caisse de la DDFIP vers la Trésorerie d'Albi ville

La direction locale a confirmé le transfert d'emploi concerné dans le cadre du plan emploi 2017.

-Difficultés à la trésorerie de Gaillac

Les OS ont fait part à la direction locale des difficultés de gestion des effectifs sur la trésorerie de Gaillac. La direction a précisé étudier les solutions de soutien disponibles en terme de dépannage notamment à l'issue des opérations de transfert liées à l'ASR 2017.Pour FO c'est largement insuffisant !!